

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Tikehau Strategic Focus High Yield Fund (« le Compartiment »)

un compartiment de **MAZE UCITS (le « Fonds »)**

Classe C1 HEDGED GBP – LU1808320177

DESTINÉ UNIQUEMENT AUX INVESTISSEURS FONDATEURS

Initiateur du PRIIP : Andbank Asset Management Luxembourg
<https://www.andbank.com>

Appelez le +352 27 49 76 1 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Andbank Asset Management Luxembourg en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

Tikehau Strategic Focus High Yield Fund est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Andbank Asset Management Luxembourg, qui est autorisée au Luxembourg et supervisée par la CSSF.

Exactes et à jour au: 15 février 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

■ Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment et est libellé en GBP. Le Fonds est une société d'investissement à capital variable (« SICAV ») et se qualifie comme Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») soumis à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectifs (« Loi sur les fonds d'investissement »), transposant la directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

■ En tant que fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectif d'investissement :

■ L'objectif du Compartiment est de générer des niveaux élevés de revenus tout en valorisant le capital par le biais d'investissements effectués principalement dans des obligations d'entreprise non « investment grade » cotées aux États-Unis et des obligations à taux flottant émises par des sociétés à petite et moyenne capitalisation.

Politique d'investissement :

■ La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir principalement dans des titres obligataires à haut rendement provenant essentiellement des États-Unis. Le Compartiment cherchera à investir dans des obligations et des titres connexes émis par des petites et moyennes sociétés américaines.

■ Le Compartiment cherche à maximiser les rendements ajustés au risque du portefeuille en s'axant sur les crédits notés B et CCC émis par des petites et moyennes sociétés généralement ignorées par les grands gestionnaires d'actifs, tout en incluant une sélection de titres BB. Le Compartiment recherchera des titres offrant un niveau de rendement de qualité supérieure et une perspective d'appréciation du capital tout en offrant des indicateurs de crédit (effet de levier et couverture des intérêts) similaires ou supérieurs à des titres équivalents plus importants et de rendement inférieur.

■ L'analyse des obligations pour le Compartiment sera entreprise sur le principe que les obligations puissent être détenues jusqu'à l'échéance, même si les obligations pourraient être vendues avant l'échéance. Le Compartiment investira dans un portefeuille diversifié d'investissements à moyen et long terme. Une attention particulière sera portée à l'orientation du Compartiment vers des durations ou des périodes de rachat particulières offrant des niveaux de rendement et/ou des rendements totaux attractifs à toute phase du cycle du marché.

■ Le Compartiment peut également investir dans des parts d'OPCVM, notamment des FNB, qui investissent dans des obligations à haut rendement.

■ Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de gestion efficace de portefeuille, à des fins d'investissement/spéculatives, et à des fins de couverture tant que cela permet de servir au mieux l'intérêt des porteurs de parts.

■ Le Compartiment peut détenir à titre accessoire jusqu'à 20 % de ses actifs en liquidités et sous forme de dépôts bancaires à vue conformément aux dispositions de l'article 41 (2) de la loi du 17 décembre 2010. Nonobstant la disposition précitée, la limite de 20 % susmentionnée ne sera temporairement dépassée que

pendant une période strictement nécessaire lorsque, en raison de conditions de marché exceptionnellement défavorables, les circonstances l'exigent et que ce dépassement est justifié eu égard aux intérêts des investisseurs, par exemple dans des circonstances extrêmement graves telles que les attentats du 11 septembre ou la faillite de Lehman Brothers en 2008.

■ Le Compartiment ne doit pas investir plus de 10 % de ses actifs dans des parts d'OPCVM ou d'autres OPC, notamment des FNB.

■ Le Compartiment est géré activement sans se fonder sur un indice de référence.

■ Ce produit financier ne favorise pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas pour objectif la durabilité.

■ Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

■ Compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement ci-dessus ainsi que du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Rachat et transactions : Les actionnaires peuvent racheter des actions sur demande, de façon quotidienne, soit un jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

Politique de distribution : Les revenus générés par le Compartiment sont distribués.

Investisseur fondateur visé

Ce produit est réservé aux investisseurs fondateurs. Le Compartiment peut convenir aux investisseurs en quête d'une stratégie de revenu à risque plus élevé pour compléter un portefeuille de base existant, ou cherchant le renfort éventuel de rendements à long terme et qui assument les risques supplémentaires inhérents au Compartiment. Le Compartiment peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Aucun investissement minimum n'est exigé.

Durée

Le Compartiment et la catégorie d'actions ont été constitués pour une durée indéterminée. L'émetteur ne peut pas le résilier de façon unilatérale. Le conseil d'administration ou une assemblée générale extraordinaire des actionnaires peut résilier ce produit selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Informations pratiques

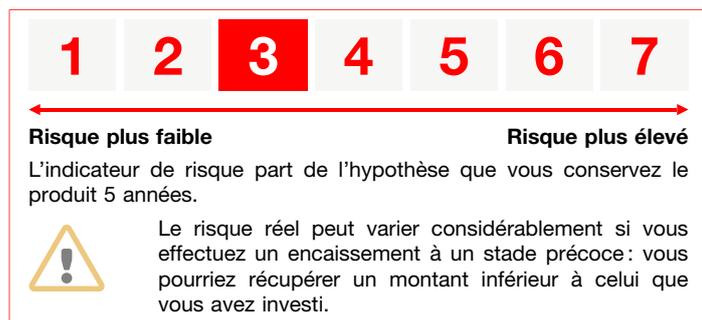
Dépositaire : Citibank Europe plc, Luxembourg Branch, 31 zone d'activités Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Informations supplémentaires : Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés, conformément à la loi, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent pas affecter l'autre compartiment. Les actionnaires ont le droit de convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/actions du Fonds, tel que décrit dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires en anglais du prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques telles que le dernier cours des actions au siège social du fonds : 4, Rue

Jean Monnet L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site internet suivant : www.andbank.com/luxembourg/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Cela évalue les pertes potentielles issues de la future performance à un niveau faible à modéré, et de médiocres conditions de marchésont peu susceptibles de ont un effet sur notre capacité à vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les trois scénarios – défavorable, modéré et favorable – présentés sont des exemples utilisant respectivement les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années, en identifiant, selon les scénarios de performance et tels que définis dans le règlement de l'UE sur les documents d'informations clés, tous les chevauchements spécifiques des sous-intervalles (i) d'une durée égale à la période de détention recommandée qui commencent ou se terminent chaque mois de cette période de 10 ans ou (ii) d'une durée égale ou inférieure à la période de détention recommandée, mais égale à un an ou plus, qui se terminent à la fin de cette période de 10 ans. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 décembre 2021 et 29 décembre 2023.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 octobre 2015 et 30 octobre 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 26 février 2016 et 26 février 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 7.099 -29,0 %	£ 6.229 -9,0 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 7.878 -21,2 %	£ 8.594 -3,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 10.067 0,7 %	£ 10.977 1,9 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	£ 13.124 31,2 %	£ 12.777 5,0 %

Que se passe-t-il si Andbank Asset Management Luxembourg n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé(e) au risque qu'Andbank Asset Management Luxembourg puisse être incapable d'honorer ses obligations liées au produit. Ceci peut avoir un important effet négatif sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. La perte potentielle n'est pas couverte par un mécanisme d'indemnisation ou de protection des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent de la somme que vous investissez et de la durée pendant laquelle vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont issus de scénarios fondés sur un exemple de montant d'investissement et différentes options de périodes d'investissement.

Nous avons supposé (i) que la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit aurait des résultats tel qu'indiqué dans le scénario modéré et que (ii) la somme de £ 10.000 était investie.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	£ 135	£ 763
Incidence des coûts annuels*	1,3 %	1,4 %

* Voici un exemple de la manière dont les coûts réduisent votre rendement chaque année pendant la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous vous retirez à la fin de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 3,3 % avant les frais et de 1,9 % après les frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne prélevons aucun droit d'entrée. En cas de conversion à une autre catégorie ou un autre compartiment, aucune commission de conversion ne sera prélevée mais il pourra vous être demandé de verser la différence de souscription si elle est supérieure.	jusqu'à £ 0
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à £ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,14 % par an, en se fondant sur la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation fondée sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	£ 114
Coûts de transaction	0,21 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	£ 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Aucune commission de performance n'est demandée pour ce produit.	£ 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« RPH »): 5 ans

La période de détention recommandée (Recommended Holding Period, RHP) a été définie en tenant compte de la politique d'investissement ainsi que du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez vous préparer à maintenir votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez malgré tout récupérer votre investissement sans pénalité avant la fin de la RHP ou maintenir l'investissement sur une plus longue période. Les investisseurs peuvent demander le rachat d'actions au plus tard à 17 h 00, heure de Luxembourg, le jour ouvrable précédant le jour d'évaluation. Les formulaires de souscription reçus après cette heure et cette date seront valables pour le jour d'évaluation suivant. Un encaissement avant la fin de la RHP peut avoir une conséquence négative sur votre investissement.

Pour éviter un effet de dilution, le conseil d'administration a le pouvoir de prélever une « commission de dilution » sur la souscription, le rachat et/ou la conversion d'actions. Le cas échéant, le prélèvement de dilution sera versé au Compartiment et ne dépassera pas 2 % de la valeur nette d'inventaire concernée par action.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande ou réclamation d'un investisseur doit être adressée à la Société de gestion à l'adresse suivante : Andbank Asset Management Luxembourg, 4, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à compliance@aaml.lu et toute réponse sera donnée par écrit. La politique de traitement des réclamations établie par la Société de gestion peut être demandée gratuitement en contactant la Société de gestion à l'adresse e-mail compliance@aaml.lu ou sur le site internet suivant : www.andbank.com.

Autres informations pertinentes

Gestionnaire d'investissement : Tikehau Capital North America, LLC412 West 15th St 18th Floor, New York, États-Unis.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter des scénarios de performance utilisés et mis à jour mensuellement sur <https://andbank-am-lux.priips-scenarios.com/LU1808320177/en/KID/>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées au cours de/des 4 dernière(s) année(s) sur notre site web à l'adresse <https://andbank-am-lux.priips-performance-chart.com/LU1808320177/en/KID/>.